

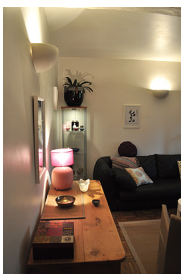
Soins Eternétiques et Lectures Akashiques

Cabinet **Solune** (30 Ry del vau à 5340 Gesves) - Sur rendez-vous (voir page [Contact](#))

Différentes approches sont abordées, et sont utilisées, isolément ou en combinaison, pendant la séance:

- Equilibrage énergétique - Harmonisation
- Cristaux, bols, diapasons, ...
- Interventions sur les corps subtils (éthérique, astral, ...)
- Dialogue avec Guides et Présences
- Méditation et visualisation
- Travail avec les Elémentaux et les Esprits de la Nature

Quelles que soient ces approches, elles peuvent toujours se résumer à une collaborations avec les plans énergétiques, dans un travail de guérison effectué en conscience et avec la pleine participation de la personne en demande.



En parallèle de ces pratiques, je propose également la lecture des **dossiers akashiques** (également appelés annales, mémoires ou archives akashiques), qui constituent une dimension de la conscience comprenant, sous forme vibratoire, un dossier de chaque âme/conscience, humaine ou autre, et de son parcours. Cette information de nature éthérique existe partout dans son intégralité, à la façon d'un hologramme. Elle est entièrement disponible

en tous temps et en tous lieux.

Il y est enregistré en continu l'empreinte énergétique intégrale de tous nos actes, nos paroles, nos pensées, nos émotions, nos gestes ... et nos futurs potentiels!



Je complète enfin cette palette de services avec les domaines suivants:

- Expertises et harmonisations géobiologiques
- Formations en géobiologie sensitive et géobiologie opérative - bioénergie
- Ateliers Nouvelle Terre

Au plaisir de vous rencontrer,

Pierre-Henri



Les soins énergétiques complètent la médecine officielle mais ne la remplacent pas. Les conseils médicaux de prévention et de traitements doivent être respectés intégralement. Les soins énergétiques accompagnent toutes autres formes de thérapie et sont compatibles avec tout

traitement médical ou para-médical. En aucun cas vous ne devez interrompre un traitement médical sans l'avis de votre médecin traitant.